

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

GROUPE	2	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG

GRANULES SOLUBLES

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE SOJA SEULEMENT

COMMERCIAL (USAGE AGRICOLE)

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF: Thifensulfuron méthyle 50 %

AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE LAIT

N° D'HOMOLOGATION 30623 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 3,3 grammes-25 Kg

FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
1-833-362-7722

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

MISES EN GARDE:

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION.
- ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX ET LES VÊTEMENTS.
- NE PAS CONTAMINER LES ÉTENDUES D'EAU.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- PORTER UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES, UN PANTALON LONG, DES CHAUSSETTES AINSI QUE DES CHAUSSURES ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES PENDANT LE MÉLANGE, LE CHARGEMENT ET L'APPLICATION ET LORS DES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE ET DE RÉPARATION. LES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES NE SONT PAS REQUIS SI ON UTILISE UNE RAMPE DE PULVÉRISATION.

PREMIERS SOINS:**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:**

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE NUMÉRO SANS FRAIS, 24 HEURES SUR 24 : 1-800-331-3148

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour les plantes. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI. Pour plus d'informations, voir la brochure ci-jointe.

ENTREPOSAGE:

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et au sec, à l'écart des engrais ou des pesticides. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant et le protéger de l'humidité.

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

ÉLIMINATION:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

<<DFU Booklet>>

GROUPE	2	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG

GRANULES SOLUBLES

COMMERCIAL (USAGE AGRICOLE)

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LE SOJA SEULEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF: Thifensulfuron méthyle 50%

AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE LAIT

N° D'HOMOLOGATION 30623 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 3,3 grammes-25 Kg

FMC Corporation
2929 Walnut Street
Philadelphia, PA 19104
1-833-362-7722

MISES EN GARDE:

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

- ÉVITER DE RESPIRER LE BROUILLARD DE PULVÉRISATION.
- ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX ET LES VÊTEMENTS.
- NE PAS CONTAMINER LES ÉTENDUES D'EAU.
- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.
- PORTER UNE CHEMISE À MANCHES LONGUES, UN PANTALON LONG, DES CHAUSSETTES AINSI QUE DES CHAUSSURES ET DES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES PENDANT LE MÉLANGE, LE CHARGEMENT ET L'APPLICATION ET LORS DES ACTIVITÉS DE NETTOYAGE ET DE RÉPARATION. LES GANTS RÉSISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES NE SONT PAS REQUIS SI ON UTILISE UNE RAMPE DE PULVÉRISATION.

PREMIERS SOINS:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE NUMÉRO SANS FRAIS, 24 HEURES SUR 24 : 1-800-331-3148

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'APPLICATION;

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Les arbres et autres plantes utiles peuvent être endommagés de manière irréversible en cas de non-respect des règles suivantes:

- Ne pas appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité, ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre, ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines.
- Ne pas appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de jeux ou endroits analogues.
- Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers les plantes utiles. Ne contaminer aucune étendue d'eau, y compris l'eau d'irrigation pouvant être utilisée pour d'autres cultures.
- Suivre soigneusement les directives de nettoyage du pulvérisateur car le résidu du mélange dans le réservoir peut endommager les cultures autres que le soja.
- Ne pas manipuler de pesticides avec les mains nues. Les gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition au produit. Porter des gants résistant aux produits

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

chimiques pour le mélange, le chargement, le nettoyage ainsi que pour la réparation ou le réglage du pulvérisateur et des buses. Ne pas utiliser de gants en cuir ni en tissu.

- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes ainsi que des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application et lors des activités de nettoyage et de réparation. Les gants résistant aux produits chimiques ne sont pas requis si on utilise une rampe de pulvérisation.

DESCRIPTION DU PRODUIT :

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG est recommandé pour la suppression sélective en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges dans le soja. L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG se présente sous forme de granules solubles que l'on doit mélanger à de l'eau et appliquer uniformément à la volée. Il n'est pas corrosif, inflammable ni volatil et il ne gèle pas.

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG doit être appliqué avec un agent tensioactif recommandé en postlevée à une phase précoce sur la principale zone d'infestation par les mauvaises herbes en pleine croissance. La chaleur et l'humidité favorisent la croissance des mauvaises herbes et accroissent l'action de L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG en permettant une absorption et un contact foliaire maximum. Sous l'effet de conditions climatiques rigoureuses, les mauvaises herbes s'endurcissent, ce qui rend leur suppression ou leur répression plus difficile et accroît le risque de repousse. L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG ne peut être appliqué qu'à l'aide d'un équipement de pulvérisation terrestre. Pour obtenir les meilleurs résultats, pulvériser le produit de façon à couvrir complètement les mauvaises herbes cibles. Pour obtenir des renseignements complets sur l'utilisation du produit, voir la section ci-après intitulée « TAUX D'APPLICATION ET MOMENT DU TRAITEMENT ».

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG arrête rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles à son action. Cependant, les symptômes de leur mort (changement de couleur) n'apparaissent habituellement qu'une à trois semaines après l'application, selon les conditions de croissance et la sensibilité des mauvaises herbes. Des conditions de croissance favorables après le traitement favorisent l'action de L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG alors qu'un temps frais et sec peut la retarder.

Le degré de suppression et la durée de l'effet du produit dépendent de la sensibilité et de la taille des mauvaises herbes, de la concurrence de la culture, des conditions de croissance et de l'uniformité de l'application.

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG peut être appliqué sur tous les types de sols.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.
- La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA RÉSISTANCE AU DÉLAVAGE PAR LA PLUIE :

Après une heure ou plus, l'efficacité de l'herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG ne sera pas réduite par la précipitation de moins de 25 mm.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

NE PAS contaminer les sources d’approvisionnement en eau potable ou en eau d’irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l’équipement ou de l’élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole :

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Eviter d’appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l’American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons de pulvérisation

Une zone tampon de pulvérisation N’EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d’application portatif permises sur la présente étiquette,
- l’utilisation d’un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n’entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d’application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d’eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

Méthode d'application	Zone tampon de pulvérisation requise (en mètres) pour la protection des :		
	Habitat terrestre	Habitat aquatique d'une profondeur de :	
		Moins de 1m	Plus de 1m
Pulvérisateur agricole	15	1	0

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

On peut modifier les zones tampons de pulvérisation pour ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MÉLANGES EN CUVE :

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec FMC of Canada Limited au 1-833-362-7722 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG UTILISÉ SEUL

TAUX D'APPLICATION ET MOMENT DU TRAITEMENT :

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG doit être appliqué avec un agent tensioactif recommandé tel que: AG-SURF*, AGRAL* 90, or CITOWETT* PLUS à raison de 1 litre par 1000 litres l'eau (0,1 % v/v) OU un concentré d'huile pour cultures (le cas échéant), tel que SURE-MIX* à raison de 0,5 % v/v (0,5 litres par 100 litres de solution de pulvérisation) ou ASSIST* à raison de 1-2 litres par hectare.

APPLICATION EN POSTLEVÉE:

Peut être appliqué à tout moment après que le soja a atteint le stade de développement complet de la première feuille trifoliée (feuille étendue) et avant qu'il ait commencé à fleurir. L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG peut être appliqué jusqu'à 60 jours avant la récolte du soja.

Utiliser 8,25 ou 12 grammes de L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG par hectare. Pour obtenir les meilleurs résultats, appliquer le produit sur les jeunes mauvaises herbes en pleine croissance, avant que le couvert végétal du soja ne les rende inaccessibles. Les mauvaises herbes doivent mesurer moins de 10 cm de hauteur ou de diamètre. Les mauvaises herbes qui sortent de terre après l'application de L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG ne seront pas supprimées.

NOTE:

En cas de pluie après l'application, la suppression des mauvaises herbes peut ne pas être aussi complète. Il ne doit pas pleuvoir pendant plusieurs heures après l'application pour que L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG soit bien absorbé par les feuilles des mauvaises herbes.

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

Appliquer 8,25 ou 12 grammes L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG par hectare par pulvérisation à la volée avec un agent tensioactif recommandé

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES À RAISON DE 8,25 GRAMMES PAR HECTARE:

Amarante à racine rouge
Moutarde des champs
Renouée persicaire

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES À RAISON DE 12 GRAMMES PAR HECTARE

Les mauvaises herbes supprimées à raison de 8,25 grammes par hectare plus :
Chénopode blanc (chou-gras)
Abutilon†

† L'addition d'un engrais à base d'azote tel que l'azote à 28 %, dans une proportion de 4 litres par 100 litres de solution de pulvérisation, ou d'une quantité équivalente d'azote comme l'urée (46-0-0) par hectare peut améliorer la suppression de l'abutilon.

L'Herbicide PINNACLE^{md} SG MÉLANGES EN RÉSERVOIR

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG + Herbicide ASSURE* II

Pour supprimer les les graminées annuelles nuisibles et certaines mauvaises herbes à feuilles larges, utiliser le mélange en réservoir suivant:

L'Herbicide PINNACLE ^{md} SOJA SG	8,25 ou 12,0 g/ha
	plus
ASSURE* II	0,5 L/ha
	plus
SURE-MIX*	0,5 % v/v (0,5 litres par 100 litres de solution de pulvérisation)

Consulter le mode d'emploi complet de L'HERBICIDE ASSURE* II dans la brochure sur le produit afin de connaître les graminées nuisibles qu'il peut supprimer. En ce qui concerne le taux appropriée à utiliser pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges, se référer à la section ci-dessus concernant les mauvaises herbes supprimées.

Consulter cette étiquette pour le moment approprié de l'application du produit sur les graminées nuisibles. Pour appliquer le produit au stade foliaire optimal des mauvaises herbes à feuilles larges, consulter la section ci-dessus intitulée RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX. Si le stade foliaire des graminées nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges ne coïncide pas, appliquer séparément l'herbicide pour graminées nuisibles et celui pour mauvaises herbes à feuilles larges afin d'assurer une bonne suppression. Ne pas les appliquer avant que la culture n'atteigne le stade de développement complet de la première à la deuxième feuille trifoliée.

La suppression de l'abutilon peut être réduite si l'on n'effectue qu'une seule pulvérisation du mélange en réservoir. Pour obtenir une suppression optimale, appliquer séparément les herbicides L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG et L'HERBICIDE ASSURE* II.

NE PAS EXPOSER AU GEL.

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG + L'HERBICIDE ASSURE* II + L'HERBICIDE BASAGRAN* FORTE

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles nuisibles, utiliser le mélange en réservoir suivant:

L'Herbicide PINNACLE ^{md} SOJA SG	8,25 ou 12,0 g/ha
plus	
ASSURE* II	0,63 L/ha
plus	
BASAGRAN* FORTE	1,75 ou 2,25 L/ha
plus	
SURE-MIX*	0,5 % v/v (0,5 litres par 100 litres de solution de pulvérisation)

Se référer à l'étiquette de L'HERBICIDE BASAGRAN* FORTE et au tableau ci-dessus concernant les taux précises à utiliser pour les mauvaises herbes à feuilles larges présentes dans les cultures. Les mauvaises herbes supprimées au taux de 0,63 L/ha de L'HERBICIDE ASSURE* II dans ce mélange en réservoir sont également supprimées au taux de 0,5 L/ha de L'HERBICIDE ASSURE* II utilisé seul, comme l'indique l'étiquette du produit. L'augmentation de le taux de L'HERBICIDE ASSURE* II dans ce mélange en réservoir est nécessaire pour assurer une suppression uniforme des graminées nuisibles.

Consulter l'étiquette de L'HERBICIDE ASSURE* II concernant le moment approprié de l'application du produit sur les graminées nuisibles. Pour appliquer le produit au stade foliaire optimal des mauvaises herbes à feuilles larges, consulter l'étiquette de L'HERBICIDE BASAGRAN* FORTE et les sections ci-dessus intitulées RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX et MODE D'EMPLOI. Si le stade foliaire des graminées nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges ne coïncide pas, appliquer séparément l'herbicide pour graminées nuisibles et celui pour mauvaises herbes à feuilles larges afin d'assurer une bonne suppression. Ne pas les appliquer avant que la culture n'atteigne le stade de développement complet de la première à la deuxième feuille trifoliée.

NE PAS EXPOSER AU GEL.

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG + L'HERBICIDE BASAGRAN* ou L'HERBICIDE BASAGRAN* FORTE

L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG peut être mélangé en réservoir avec L'HERBICIDE BASAGRAN* ou L'HERBICIDE BASAGRAN* FORTE pour supprimer d'autres mauvaises herbes qui ne sont pas supprimées par L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG utilisé seul. Si l'on utilise L'HERBICIDE BASAGRAN* FORTE, il n'est pas nécessaire d'ajouter un adjuvant additionnel. Utiliser les mélanges en réservoir suivants:

L'Herbicide PINNACLE ^{md} SOJA SG	12,0 g/ha
plus	
BASAGRAN* FORTE	1,75 ou 2,25 L/ha
L'Herbicide PINNACLE ^{md} SOJA SG	12,0 g/ha
plus	
Herbicide BASAGRAN*	1,75 ou 2,25 L/ha
plus	
Herbicide ASSIST*	1,0 – 2,0 L/ha

Ces mélanges en réservoir suppriment les mauvaises herbes indiquées pour L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG utilisé seul (à raison de 12 g/ha), plus les mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette de

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

L'HERBICIDE BASAGRAN* ou de L'HERBICIDE BASAGRAN* FORTE. Se référer à l'étiquette de L'HERBICIDE BASAGRAN* ou de L'HERBICIDE BASAGRAN* FORTE pour connaître les mauvaises herbes supprimées à le taux indiquée.

DIRECTIVES DE MÉLANGE:

1. Toujours commencer avec un réservoir de pulvérisation propre et vide. Remplir 1/3 du réservoir avec de l'eau propre.
2. En faisant fonctionner l'agitateur, ajouter la quantité requise de l'herbicide PINNACLE_{md} SG dans le réservoir. Continuer l'agitation pendant au moins 5 minutes afin d'assurer que l'herbicide PINNACLE_{md} SG est complètement dissout
3. S'assurer qu'il n'existe pas des granules non-dissouts, puis ajouter la quantité requise du composant du mélange en réservoir.
4. Si le composant du mélange en réservoir est un concentré émulsifiable (EC), réduire l'agitation afin d'éviter l'induction d'une émulsion inverse. Lorsque l'herbicide PINNACLE_{md} SG est complètement dissout, il restera en solution.
5. Ajouter le reste de l'eau.
6. Si requis pour le mélange en réservoir, ajouter l'adjuvant approprié. Si un agent antimousse est requis, l'ajouter en dernier lieu.
7. L'addition d'un engrais à base d'azote tel que de l'azote à 28 %, dans une proportion de 4 litres par 100 litres de solution de pulvérisation, ou d'une quantité équivalente d'azote comme l'urée (46-0-0) par hectare peut améliorer la suppression de l'abutilon et doit être effectuée après l'incorporation de l'agent tensioactif.
8. Pour les mélanges subséquents, réduire le volume de la matière qui reste dans le réservoir à 10 % ou moins du volume de solution original avant de procéder à l'étape 1, parce que les produits chimiques restants peuvent entraver la dispersion de l'herbicide PINNACLE_{md} SG. Si cela est impossible, délayer l'herbicide PINNACLE_{md} SG dans une petite quantité d'eau (5-10 L) avant de l'ajouter au réservoir.

L'agitation est nécessaire pour assurer l'uniformité du mélange et de l'application. Le volume d'eau minimal pour l'application de L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG est de 100 litres par hectare. Le mélange à pulvériser doit être utilisé dans les 24 heures suivant sa préparation. Passé ce délai, il est susceptible de se dégrader, ce qui peut entraîner une diminution de l'efficacité du produit. Bien agiter le mélange pour assurer son homogénéité chaque fois qu'on le laisse reposer dans le réservoir.

Pour étalonner le pulvérisateur, n'utiliser que de l'eau propre et se tenir loin des puits. Effectuer des vérifications régulières du matériel de pulvérisation.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:

PRÉCAUTIONS DE NETTOYAGE:

ATTENTION: NE PAS mélanger du chlore avec de l'ammoniaque. Le mélange du chlore avec l'ammoniaque entraîne le dégagement d'un gaz à odeur de chlore et de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. NE PAS nettoyer l'outillage dans un espace fermé.

Il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour empêcher que le brouillard de pulvérisation ne dérive vers la végétation hors de la zone cible ou vers les étangs, les cours d'eau, les fossés ou les terres arables.

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

Lorsqu'on pulvérise le produit à proximité de cultures ou de plantes sensibles, chercher par tous les moyens à réduire la dérive du brouillard.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:

Afin d'éviter tout dommage ultérieur aux cultures autres que le soja, bien nettoyer l'outillage de mélange et de pulvérisation immédiatement après le traitement et avant de traiter d'autres cultures pour éliminer toute trace de L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG.

1. Vider le réservoir. Ensuite, rincer le réservoir, la rampe d'arrosage et les tuyaux flexibles à l'eau propre pendant au moins 10 minutes. S'assurer qu'il ne reste effectivement aucun résidu de L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG. Répéter l'étape 1, au besoin. **NE PAS NETTOYER LE PULVÉRISATEUR PRÈS D'UN PUIITS, D'UNE SOURCE D'EAU OU DE PLANTES UTILES.**
2. Remplir le réservoir d'eau propre et y ajouter un litre d'ammoniaque à usage domestique (contenant un minimum de 3 % d'ammoniaque) par 100 litres d'eau. Faire passer la solution dans les tuyaux flexibles, et la rampe et les buses, puis ajouter de l'eau pour remplir complètement le réservoir. Laisser reposer pendant 15 minutes en faisant fonctionner l'agitateur. Rincer à nouveau les tuyaux flexibles, la rampe et les buses avec la solution de nettoyage et vider le réservoir.
3. Enlever les buses et les tamis et les nettoyer à part dans un seau contenant un agent nettoyant et de l'eau.
4. Répéter l'étape 2.
5. Bien rincer le réservoir à l'eau propre pendant au moins 5 minutes et faire circuler l'eau à travers les tuyaux flexibles et la rampe.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'UTILISATION DU PRODUIT:

- Ne pas appliquer l'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG sur les cultures de soja éprouvées par des conditions climatiques rigoureuses, le gel, un sol peu fertile ou saturé d'eau, la sécheresse, l'attaque d'insectes ou la maladie, au risque de les endommager.
- Ne pas effectuer plus d'une application par saison de croissance.
 - Ne pas appliquer sur une terre irriguée où l'eau d'aval sera utilisée pour l'irrigation d'autres cultures. Ne pas contaminer l'eau d'irrigation.
 - Certaines conditions rigoureuses (pluies abondantes, basses températures pendant une période prolongée, gel, fluctuations importantes de température entre le jour et la nuit) peuvent entraîner une décoloration temporaire de la culture traitée et occasionnellement une légère réduction de sa hauteur.
 - Du fait que la tolérance des cultures aux herbicides diffère selon leur variété, limiter la première pulvérisation de L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG^d à une petite superficie, pour chaque variété, avant de pulvériser le champ entier.
 - Ne pas mélanger, charger ni appliquer le produit à moins de 15 mètres de tous puits, une étendue d'eau Ou terres humides.
 - NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
 - Appliquer sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des zones résidentielles et d'activités

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, d'une éventuelle inversion de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

- Ne pas planter les cultures sauf le soja, les tomates, le blé ou l'orge ou le canola tolérant à l'Imazamox et l'Imazéthapyr (p. ex. les variétés de canola Clearfield*) pour 30 jours après application de l'herbicide Pinnacle SOJA SG .

AVERTISSEMENT:

Ne pas faire paître le bétail dans les champs traités ni couper les plants traités pour le fourrage car il n'existe pas suffisamment de données à l'appui de ces utilisations.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG est herbicide du groupe 2. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à L'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG et à d'autres herbicides du groupe 2. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- ◆ Dans la mesure du possible, alterner l'Herbicide PINNACLE^{md} SOJA SG ou les herbicides du même groupe 2 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- ◆ Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- ◆ Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- ◆ Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- ◆ Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- ◆ Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

- ◆ Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec un représentant local de FMC ou composer le numéro sans frais de FMC 1-833-362-7722.

PMRA Approved Label – M.A.
2023-2414 2024-12-04

ENTREPOSAGE:

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et au sec, à l'écart des engrais ou des pesticides. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours. Bien refermer le contenant et le protéger de l'humidité.

ÉLIMINATION:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Pinnacle est Marques déposées/de commerce de FMC Corporation ou d'une société affiliée

* Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou de commerce de leurs fabricants respectifs.